



Retrouvez vos infos :  
errouville.mairie54.

## « Spécial vacances août »

- Propositions du gouvernement pour Compenser la perte de la taxe d'habitation aux communes...  
Pourtant, il avait été annoncé : les communes ne perdront pas un centime.



Le gouvernement a reçu les associations d'élus locaux pour leur présenter les modalités de compensation de la taxe d'habitation (la taxe est maintenue sur les résidences secondaires). Principale hypothèse envisagée : donner la part départementale du foncier bâti au bloc communal. Ainsi, la part départementale du foncier bâti irait aux communes.

Exemple : si une commune a une recette de 60€ de taxe foncière et de 100€ de taxe d'habitation, elle aura demain 60€ de taxe foncière. En compensation les départements se verraient affecter une part d'un impôt national : la TVA. Ils ne sont pas d'accord !



Le gouvernement assure qu'il n'y aura pas

de perdants. Sur 36 000 communes, 24 000 seront compensées comme avant la réforme. Quelques centaines de communes ne verraient pas la différence ? Il reste le cas de 10 000 communes pour qui cette nouvelle ressource sera inférieure.



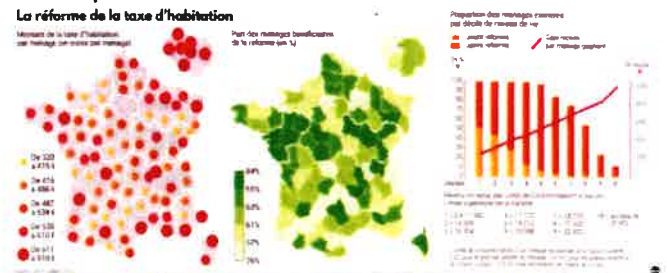
La compensation n'est pas financée par un fonds de péréquation ?

La concertation se poursuit. La question de la réévaluation des valeurs locatives des points de négociation de la taxe foncière et la question des taux font partie des points de négociation avec les élus.



Une question reste quand même ? Comment peut-on supprimer un impôt qui n'est pas le sien, sans avoir au préalable bien calculé combien ça coûte à l'Etat ?

Et surtout pas de statistiques comme cela a été présenté :



Maintenant, il faut peaufiner les chiffres, mais un peu tard.

- Collecte des déchets verts...  
Dernier ramassage le 30 juillet...  
Reprise le 27 août 2019...

## ► DECOUVERTE PAYSAGERE... SORTIE...

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019  
15 heures devant la mairie de  
SERROUVILLE.



Découverte de la vallée de la Crusnes  
De SERROUVILLE - ERROUVILLE avec  
Monsieur LEGENDRE, maire de  
Sérouville et Monsieur Nicolas AVRIL,  
animateur Nature.

« JUMELLES CONSEILLES »

## ► Mission NATURE...

Vous êtes fasciné par la nature,  
transmettez vos connaissances...  
Et devenez GUIDE NATURE...

Une formation ouverte à toutes  
personnes intéressées par la protection  
de la nature et de l'environnement  
(professionnels, étudiants, simple  
Citoyen, etc.)

15 week-ends de formation couvrent une  
grande partie des milieux naturels  
lorrains et thématiques naturalistes, de  
manière à donner une vision la plus  
large possible aux stagiaires.

Les stagiaires devront adhérer à  
MIRABEL-LNE afin d'être assuré tout  
au long de la formation.



Quelques thèmes abordés...

Ornithologie - Mammifères - Insectes  
Polinisateurs - Flore - Arbres et  
Forêt - Géologie et paysage - Milieu  
aquatique - Milieu urbain - Clés et  
outils pédagogiques - Déchets.

La formation se déroule à raison de un  
week-end par mois du 14 septembre 2019  
au 6 décembre 2020. Les places sont  
limitées.

Les formations se déroulent sur 1 à 2  
jours (du samedi au dimanche) Une  
participation est demandée aux candidats  
pour l'ensemble des 15 week-ends.

• Cours complet 80 €/mois (limité à 15  
stagiaires). En cas de week-end complet,  
les frais (80€) comprennent les repas du  
samedi soir et dimanche midi ainsi que  
l'hébergement. Frais de déplacement à  
charge du participant.

Contact : MIRABEL-LN 09 81 98 30 17  
1, rue des Recollets 57000 Metz.

E-mail : [coordination@mirabel-lne.ass.fr](mailto:coordination@mirabel-lne.ass.fr)

Date limite d'inscription le 14 août 2019.

## ► Regards...

• 8 pays sont responsables de 64% de la  
pollution des océans : la Chine,  
l'Indonésie, les Philippines, le Vietnam, le  
Sri Lanka, la Thaïlande, l'Egypte et la  
Malaisie.

• 25% des enseignants du primaire en  
France ont plus de 50 ans.

• En 2018, la France a investi 40 euros  
par habitant dans son réseau ferré, pour  
77 euros en Allemagne, 182 au Danemark,  
365 en Suisse.

• Chaque joueuse de l'équipe de France  
aurait dû recevoir 40 000 euros en cas de  
Victoire en finale de la Coupe du monde  
féminine de foot. Les hommes avaient  
reçu 400 000 euros après leur victoire à  
Moscou.

• La France ne fait plus partie du Top-  
15 des plus gros émetteurs de CO<sup>2</sup> depuis  
2007.

• Pour la première fois dans l'histoire, le  
nombre de personnes dans le monde âgées  
de plus de 65 ans est plus élevé que celui  
des personnes âgées de moins de 5 ans.

• Amazon crée 1800 jobs en France en  
2019, Conforama en supprime 1900.

• En créant LERM, Emmanuel Macron  
avait promis de faire de la politique  
autrement. En faisant remonter les  
propositions du terrain, en fonctionnant de  
manière horizontale. Il n'en est rien.

Le mode de décision pour les investitures  
municipales confirme le sentiment que tout  
se décide à l'Elysée et, de l'aveu même du  
patron de LERM, Stanislas Guerini,  
l'organisation du mouvement est trop  
verticale.